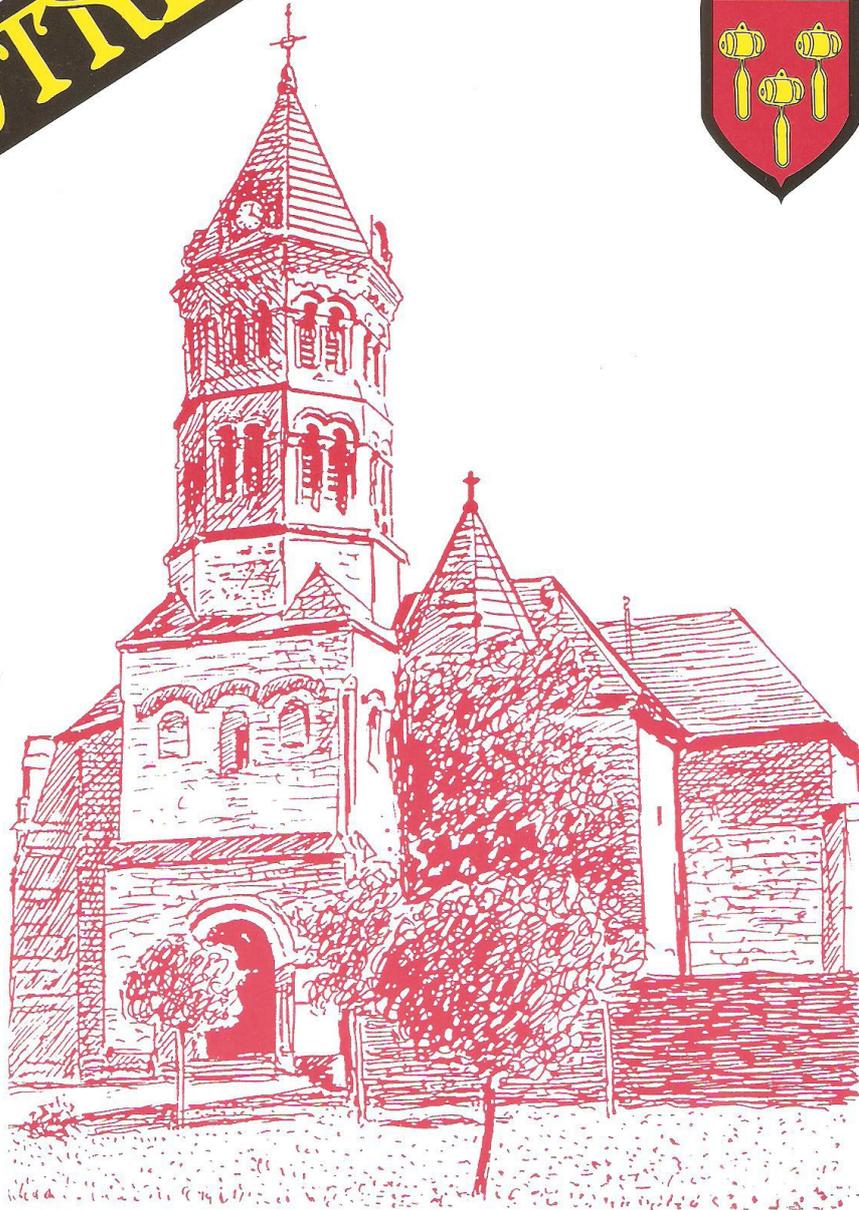
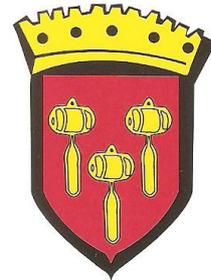


N° 66
Juillet 1999

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

Un Ami nous a quitté

Monsieur Pierre CAUSSIN qui est décédé le 23 Mai a toujours profondément aimé son Village de MONCHY-LAGACHE. Pupille de la Nation, Volontaire de la croix-Rouge en 40/45.

Monchysois depuis 1956, c'est lui qui en 1985 avec Monsieur Michel GRU, a voulu réconcilier par un acte fort deux Pays : l'Allemagne et la France dont la seconde a particulièrement souffert de la première.

Grâce à notre ami Pierre le Jumelage entre DUNZWEILER et MONCHY-LAGACHE a été possible et, beaucoup de personnes peuvent en témoigner, le rapprochement a permis de se dire avec franchise certaines choses, de se comprendre à nouveau, de s'écouter, de s'expliquer et de se faire des amis.

Je me fais l'interprète de tous ses amis, jumeleurs ou non, pour dire encore Merci Monsieur CAUSSIN et assurer son épouse de notre profonde sympathie.

Le Maire et Vice-Président du Jumelage,
A. VALLETTE

Le décédé, M. Pierre Caussin, était un adhérent bien engagé, un pionnier de la réconciliation entre Français et Allemands. Il était également un homme avec des qualités éminentes, un homme pour tous cas, dont toutes les institutions, dans lesquelles il était actif et toutes les personnes qui le sont rencontrées, en ont profité.

Les jumeleurs des PTT de Kaiserlautern en Palatinat et de St. Quentin - dont le décédé était Président d'honneur - et en particulier sa famille de partenaire allemande, Anneliese, Elisabeth et Hans Brunner - dont il était un vrai ami - ont surtout estimé sa gaieté, sa gentillesse, sa bonté et sa disposition pour aider toujours et surtout le prochain.

Pierre Caussin nous manquera beaucoup. Que Dieu lui donne la paix éternelle et protège son épouse Georgette et ses enfants avec leurs familles!

Allocution de Mr BRUNER lors de la cérémonie des Obsèques de Monsieur Pierre CAUSSIN.

LE 11 AOÛT 1999

ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL

DANGER : ATTENTION LES YEUX !

Il faut impérativement se protéger avec des lunettes filtrantes spéciales. Les lunettes de soleil ordinaires ne suffisent pas.

Sans protection, il ne faut pas fixer le soleil, c'est DANGEREUX car la brûlure de la rétine ne s'accompagne d'aucune sensation de douleur et elle peut être irréversible. L'utilisation d'instruments d'optique - jumelles, télescope, appareil photo - est extrêmement dangereuse.

Les lunettes doivent être portées pendant toute la durée de l'observation de l'éclipse.

DEUX YEUX POUR UNE VIE

Surtout, il faut penser à se protéger les yeux efficacement pour éviter une brûlure de la rétine qui peut entraîner une perte définitive de la vision centrale. En effet, dans notre œil, le cristallin joue le rôle de loupe et focalise les rayons infrarouges sur la rétine, brûlant ainsi les cellules visuelles par échauffement progressif sans que l'on s'en aperçoive immédiatement car il n'y a pas de capteurs de douleur sur la rétine.

Toute protection ne faisant que diminuer la luminosité du soleil est donc dangereuse car elle rend le spectacle plus supportable pour l'œil et nous incite à observer le soleil plus longtemps, mais elle ne nous protège pas suffisamment du rayonnement infrarouge ou ultraviolet. C'est notamment le cas pour de simples lunettes de soleil ou des pseudo-protections à base de négatifs photos ou autre système artisanal. De même, le verre de soudeur classique ne suffit pas. Il faut qu'il soit au moins de grade 14, ce qui est difficile à trouver.

En fait, regarder le soleil en face, même très peu de temps, est toujours nocif pour l'œil. Même si aucun dégât n'est apparent, quelques cellules visuelles détruites abaissent votre sensibilité à la lumière et votre vision nocturne est donc moins bonne.

Les seules bonnes protections efficaces sont les lunettes « spéciales éclipse » aux normes européennes (marquées CE), à base de mylar aluminé ou de polymère noir.

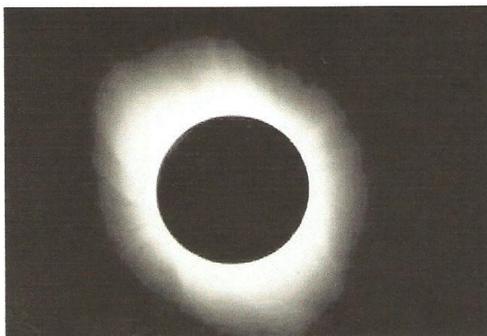
Les limites de la protection : ces lunettes ne protègent pas l'œil si l'on reste une heure face au soleil, car il y aura petit à petit accumulation de chaleur sur la rétine et la brûlure peut survenir même en quelques dizaines de minutes. Ne dépassez donc pas 10 mn en observation continue du soleil avec ces lunettes ! Attention, ces lunettes ne vous protégeraient pas si vous regardiez le soleil à travers des jumelles, un télescope ou même un appareil photo: la lumière est concentrée par les objectifs de ces instruments et des dommages irréversibles pour la vue peuvent être causés en quelques secondes.

Lors de la phase de totalité, vous pourrez ôter toute protection et admirer le spectacle, y compris avec des jumelles ! Mais attention, même un fin croissant de soleil est suffisant pour causer de graves lésions si l'on n'a pas de protection visuelle, et il vous faudra bien attendre la totalité pour regarder à l'œil nu, et remettre les lunettes de protection avant la réapparition du moindre rayon solaire.

NE REGARDER LE SOLEIL QU'AVEC DES LUNETTES SPECIALES ECLIPSE JUSQU'AU DERNIER RAYON DE SOLEIL VISIBLE.

NE PAS UTILISER CES LUNETTES AVEC UN INSTRUMENT D'OPTIQUE (JUMELLES, TELESCOPE, APPAREIL PHOTO...).

ON PEUT REGARDER L'ECLIPSE SANS AUCUNE PROTECTION UNIQUEMENT LORS DE LA PHASE DE TOTALITE (C'EST-A-DIRE LORSQUE LA COURONNE SOLAIRE EST VISIBLE). IL FAUT ENSUITE REMETTRE SES LUNETTES DE PROTECTION SPECIALES ECLIPSE.



QUE LE SPECTACLE COMMENCE

La Lune est 400 fois plus petite que le Soleil, mais également 400 fois plus proche de nous, ce qui lui permet de nous masquer l'astre du jour pendant quelques minutes lorsque le Soleil, la Lune et la Terre sont parfaitement alignés sur une même droite.

PHASE PARTIELLE :

La phase partielle n'est pas très intéressante au début, à part l'émotion du premier contact entre la Lune et le Soleil. Cependant, des taches solaires sont visibles, non pas à l'œil nu, mais en grossissant l'image du soleil, par exemple en projetant cette image sur une feuille de papier grâce à une jumelle ou un télescope (sans regarder directement dans l'instrument pour ne pas se brûler les yeux !). Ces taches traduisent en fait l'activité du soleil due à des perturbations de son champ magnétique. C'est principalement en ces endroits que se produisent les éruptions et protubérances solaires.

A partir de midi, la baisse de la luminosité sera nettement perceptible, et la Nature devient fébrile. Un peu avant la totalité, les animaux montrent des signes d'inquiétude, s'agitent ou se cachent.

Avec un peu de chance, si vous êtes adossé à un mur blanc pour observer le soleil, ou si vous avez disposé un drap blanc au sol, les derniers rayons solaires (à partir de 2 mn environ avant la totalité) vous permettront peut-être de voir des « ombres volantes » danser sur ce mur, c'est-à-dire des raies claires et sombres qui s'agitent et ondulent. Cet effet traduit en fait la turbulence de l'atmosphère, mais n'est pas souvent observé.

Si l'on est situé sur une hauteur, on verra arriver l'ombre de la Lune qui court sur le sol. C'est comme si un énorme nuage venait vers nous à environ 2800 km/h !

TOTALITE :

Quelques secondes avant la totalité, les rayons du soleil passent au travers des vallées lunaires, nous présentant un bord du disque lunaire perlé de grains de lumière appelés grains de Baily (du nom de l'astronome qui a expliqué ce phénomène) et une perle de lumière appelée l'effet diamant restera la dernière visible.

Puis le moment tant attendu arrive enfin, c'est la totalité. Tout à coup, le silence se fait, les animaux se taisent, certaines fleurs se ferment, croyant la nuit arrivée. Enfin, pas tout à fait nuit car la couronne solaire est alors visible, et ce spectacle est largement aussi lumineux qu'une pleine lune. De plus, l'horizon sera teinté de rouge. Les ombres et les couleurs modifiées rendent notre environnement spectaculaire et fantasmagorique.

Le soleil étant en période de forte activité, vous pourrez peut-être observer grâce à une paire de jumelles quelques protubérances ou éruptions légèrement rosées à la surface du disque solaire.

Autour du soleil, Mercure et Vénus seront visibles, ainsi que les étoiles les plus brillantes, nous réservant un spectacle unique d'une inégalable beauté.

Enfin, au cours de la totalité, on ressent également une baisse de température de quelques degrés, baisse qui entraîne l'apparition d'une légère brise.

Quant à la suite du phénomène, c'est la même chose qu'avant la phase de totalité (remettre ses lunettes de protection dès le premier rayon solaire), mais en sens inverse, la Lune quittant peu à peu son ami le Soleil... jusqu'au prochain rendez-vous, en 2081 pour la France !



CAMP ORGANISE PAR LA M.S.A. à MONCHY-LAGACHE

Du 05 au 13 Août, vous aurez l'occasion de rencontrer dans le Village des jeunes (français de Picardie et Anglais de l'East Sussex) qui participent à un camp découverte organisé par la Mutualité Sociale Agricole.

Notre Commune a été sollicitée pour les accueillir, et nous avons répondu favorablement.

Les organisateurs ont été séduits par l'environnement verdoyant de notre cadre de vie. Ils comptent sur la participation de la population pour la réussite de leurs activités.

Ils aimeraient trouver des Monchysois pouvant les renseigner sur les influences de la lune sur la vie de tous les jours (jardin, animaux, santé...).

Si vous êtes savant en la matière, contactez la Mairie pour dire si vous acceptez d'être interviewé par les jeunes.

Les organisateurs acceptent aussi d'accueillir, dans la limite des places disponibles, les adolescents (15 à 18 ans) du village de MONCHY-LAGACHE pour participer aux trois sorties prévues :

- * à AMIENS le Samedi 07 Août - Coût de la sortie : 30Frs.
- * à PARIS, à la Cité des Sciences, le Dimanche 08 Août - coût de la sortie : 100Frs.
- * à BRETEUIL le Mercredi 11 Août pour la journée Eclipse - coût de la sortie : 30Frs -

Il faudra apporter son pique-nique.

Les jeunes intéressés peuvent contacter Mme Brigitte DUPARCQ , avant le 27 Juillet, pour l'organisation exacte.

Vous serez également conviés à l'exposition finale de clôture du camp photos-vidéos.

Nous comptons sur l'accueil bienveillant de tous pour ces jeunes qui passeront quelques jours de vacances fructueuses au bord de l'Omignon.

Qu'ils puissent en garder un excellent souvenir!

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 1999

NAISSANCES :

Dylan COUDERT, né le 03 Avril à PERONNE.

Solèn DUBREUCQ, née le 25 Avril à PERONNE.

Albane DUPARCQ, née le 26 Avril à ST QUENTIN.

Coralie BIZET, née le 18 Juin à PERONNE.

MARIAGE:

Thierry CHASSAGNOUX & Annie BIENVENOT, mariés le 19 Juin 1999.
Produit de la quête effectuée au profit du Club des Aînés ruraux et de la Section
des ACPG-CATM : 1016.50Frs.

DECES:

Hélène FOURNIER - THURET, décédée à LAON le 22 Janvier et inhumée à
MONCHY - LAGACHE le 26 Janvier.

Gabriel PLISSART, décédé à MONCHY-LAGACHE le 07 Février.

Marcelle ROUX - LAMPIETTI, décédée à ST QUENTIN le 14 Avril .

Pierre CAUSSIN, décédé à ST QUENTIN le 23 Mai .

Louise ROUART, décédée à PERONNE le 10 Juin et inhumée à MONCHY-
LAGACHE le 12 Juin.

Raymonde GOMBART - LAMOTTE, décédée à MONCHY-LAGACHE le 15
Juin .

Gérard COCHET, décédé à HAM le 26 Juin.

BIENVENUE AUX NOUVEAU HABITANTS

Mr & Mme Frédéric ROUSSEL et leurs enfants - 3 Rue d'en Bas -

PETIT RAPPEL : les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une pièce d'identité .

OUVERTURE OU FERMETURE DE COMPTEURS:

* ELECTRIQUE : se rapprocher de la SICAE - ROISEL au 03-22-86-45-45.

* d' EAU: se rapprocher de la CISE -SAUR à PERONNE au 03-22-84-48.26 ou auprès de Monsieur FRENOIS au 03-23-81-46-35 (Bureau de HAM)
Toute anomalie doit également être signalée .

SYNDICAT d'ALIMENTATION EN EAU POTABLE:

Nous rappelons aux abonnés qu'ils doivent surveiller de temps en temps leur compteur ou leur regard afin de déceler une éventuelle fuite . Avant l'hiver, pensez à bien protéger votre compteur du gel car le remplacement d'un compteur gelé est facturé à l'abonné.

Le Président du SYNDICAT d'A.E.P. de MONCHY - LAGACHE & TERTRY , Monsieur Gérard FOURNIER - 3 Grande Rue à MONCHY, est à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter en cas de problème .

Suite à un changement au sein de la CISE-SAUR, il y a maintenant plusieurs secteurs d'exploitation :

- * ROSIERES : siège principal avec la direction et le secteur des gros travaux (investissement...) :
Mr Roch CHEROUX & Mr Gilbert DESPAX-Tél :03-22-88-00-30
- * HAM : secteur des réparations & entretien : Mr DESLOGES - Tél : 03.23.81.46.34.
- * PERONNE : secteur clientèle & facturation : Mme PECQUET . Tél : 03.22.84.48.26.

Le Syndicat poursuit son programme de changement de vieux compteurs ainsi que le remplacement des anciens branchements. Les abonnés dont le compteur est à changer sont prévenus individuellement par courrier.

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Attention : **TEL-FAX : 03-22-85-63-19**

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI : de 14h00 à 18h30 .

MERCREDI: de 9h00 à 12h00 .

JEUDI : de 9h00 à 12h00.

VENDREDI: de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

La vente des tickets de cantine reprendra début Septembre.

**ATTENTION DURANT LES MOIS DE
JUILLET & d'AOUT HORAIRES RESTREINTS.**

Merci de bien vouloir consulter le panneau d'affichage.

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Lundi de :17h00 à 18h00.

Le Samedi de : 10h30 à 12h00.

Pas de permanence de Mr le Maire du 13 au 31 AOUT.

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

** **C.P.A.M de HAM:** Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** . Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

Pas de permanence du 12 au 30 Juillet.

** **ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET.

Il n'y aura pas de permanence les 19 - 26 juillet & 02 Août..

** **CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin pédiatre est à votre disposition le **2è MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30.

DATES 2ème SEMESTRE 99:

Les Mardis : 14 Septembre - 12 Octobre - 09 Novembre - 14 Décembre.

** **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:** Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le MERCREDI matin de 10h30 à 12h00 en Mairie .

Prêt gratuit de livres pour petits et grands. Plus de 50 enfants et une quarantaine d'adultes y découvrent et apprécient de nombreux ouvrages aussi plaisants que variés.

** **PERMANENCES MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:**

PERONNE: Chaque 2è LUNDI du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Médico Social du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème JEUDI du mois de 9h00 à 11h00 au Centre Social.

AUTRES PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL DE HAM :

** **C.I.C.A.S** (Retraite complémentaire) : 1er & 3è MARDIS du mois de 9h00 à 11h30

** **C.A.F.:** du MARDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30.

Bien entendu des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

SACHEZ QUE :

* **OFFRES D'EMPLOI** : Sur initiative de la Mairie, nous affichons tous les 08 jours les offres d'emploi situées dans un rayon d'environ 30Kms. Il est très regrettable et incompréhensible que peu de personnes profitent de ce Service. S'il est insuffisant, venez nous faire part de vos observations.

* **DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS** : La demande doit être faite en Mairie . Un imprimé est à remplir par l'intéressé qui doit se présenter (car prise d'empreinte pour la CNI) avec :

- une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance- (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .
- l'ancien document (en cas de renouvellement).
- deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).
- le livret de famille + justificatif de domicile.
- un timbre fiscal à 400Frs (pour un passeport) - GRATUIT pour C.N.I.

ATTENTION : actuellement le délai d'obtention de la CNI est de deux à trois mois . Soyez donc prévoyant, pensez à faire votre demande à l'avance.

* **DELIVRANCES DES ACTES D'ETAT CIVIL** :

* **Les fiches d'état civil** (individuelle ou familiale) sont délivrées sur présentation du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance .

* **Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .

Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires Etrangères - Sous-Direction de l'Etat Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

* **Le certificat de nationalité française** s'obtient auprès du Tribunal d'Instance.

* **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.
.../...

.../...

* Le duplicata de livret de famille s'obtient en s'adressant à la Mairie du lieu de mariage.

* le certificat de vie maritale s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

* l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas d'office, il faut en faire la demande en Mairie (période de révision : Septembre - Décembre). Un imprimé spécifique est à remplir par l'intéressé (sur présentation d'une pièce d'identité).

* Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie le mois de votre anniversaire .

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la précieusement. Elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :
03-44-38-36-36.

Bureau régional à VALENCIENNES :
03-27-23-84-11.

Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.

* TRAVAUX RD 145 (Rue de douvieux) : Il s'agit d'une route départementale , dont les travaux sont financés par le Conseil général et non pas par la Commune.
Suite à des malformations lors d'un précédent chantier, il y a lieu de procéder à une réfection (travaux réalisés actuellement).

RESULTATS DU SCRUTIN DES ELECTIONS EUROPEENNES
DU DIMANCHE 13 JUIN 1999

Electeurs inscrits : 544.

Votants : 288.

Suffrages exprimés : 273

VOIX OBTENUES PAR :

P. LARROUTUROU : 02

N.MIGUET : 02

Ch COTTEN : 0

M.L CHANUT : 0

A.WAECHTER : 08

J.M LE PEN : 18

R.HUE : 07

J.SAINT JOSSE : 34

J.JOS : 0

G.MAUDRUX : 0

B.MEGRET : 06

F.HOLLANDE : 55

J.Ph ALLENBACH : 0

F.BAYROU : 18

G.GUERRIN : 0

N.SARKOZY : 44

B.FRAPPE : 06

A.LAGUILLER : 24

Ch PASQUA : 36

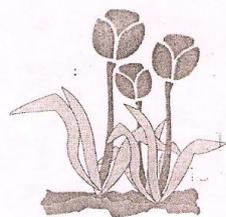
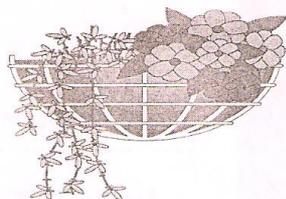
D.COHN-BENDIT : 13

REMERCIEMENTS OBSEQUES DE Mme Raymonde LAMOTTE

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie témoignées lors des obsèques de Madame Raymonde GOMBART-LAMOTTE, toute la famille remercie les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs et messages de condoléances.

REMERCIEMENTS OBSEQUES DE Mr Pierre CAUSSIN

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie témoignées lors des obsèques de MONSIEUR Pierre CAUSSIN, Madame Georgette CAUSSIN remercie les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs et messages de condoléances.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS à MONCHY-LAGACHE.

La journée du grand nettoyage de Printemps s'est passée dans la bonne humeur Samedi 17 Avril après-midi, malgré quelques gouttes d'eau à un moment donné.

25 enfants, encadrés par 12 adultes, ont une fois encore ramassé ce que d'autres ont négligemment jeté dans les rues (papiers, cartons, verres...).

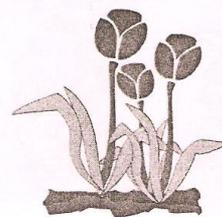
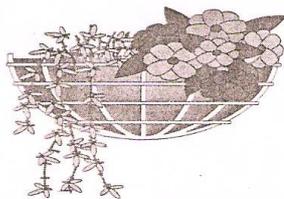
L'après-midi s'est terminée autour d'un jus d'orange offert par la Commune avec des petits pains garnis offerts par Gérard FOUNRIER.

Merci à tous ceux qui ont aidé à faire que MONCHY soit propre.

Merci à tout le monde de ne pas ressalir.

Le Conseil municipal demande à tout le monde, les petits et les adultes, de respecter et faire respecter les lieux publics, les massifs, le matériel communal.

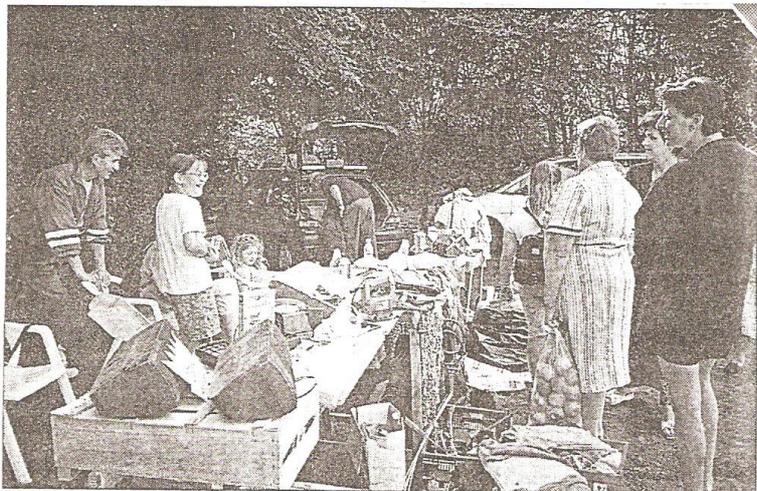
L'entretien, la réparation des dégradations ont un coût qui est réglé par nos impôts.





SOIREE MARDI GRAS

A.L.A.T. MONCHY



REDERIE MAI 99

CLUB DES SUPPORTERS



C.P. 30/14/99

JOURNEE PROPRE

Samedi 17 Avril 1999

KERMESSE DES ARCHERS

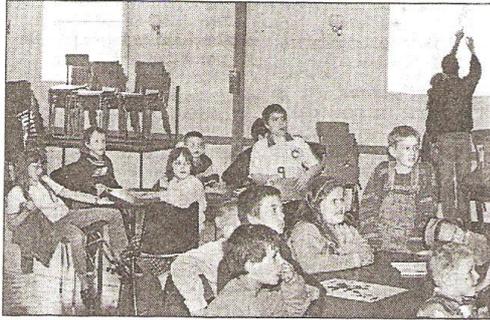
01 MAI 1999



Monchy-Lagache : une animation sous le signe de l'Europe

CP
14/4/99

Dans la commune de Monchy-Lagache, l'animation pendant les vacances scolaires pascales est passée par l'association « Familles rurales ». Pendant tout un après-midi, les enfants de 8-12 ans venus au nombre d'une trentaine, se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour participer à un « jeu de l'oie » géant placé sous le signe de la découverte de l'Europe.



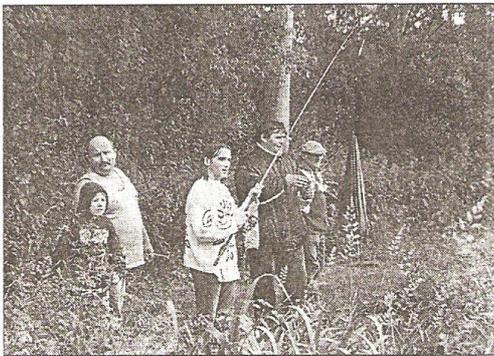
Répartis en autre groupes, les enfants devaient compléter un jeu de l'oie en répondant aux questions.

Cette animation, proposée par la fédération des « Familles rurales », la Maison de l'Europe et la Communauté européenne, est considérée comme un outil pédagogique pour aider les familles à mieux maîtriser les pays qui constituent l'Europe et la nouvelle monnaie qui est l'euro. Répartis en plusieurs groupes, les enfants se

sont attachés à répondre le plus exactement possible aux questions posées par Jean-François, l'ambassadeur de la fédération départementa-

le. Des récompenses ont été distribuées et un goûter a clôturé cette excellente initiative, dans la convivialité.

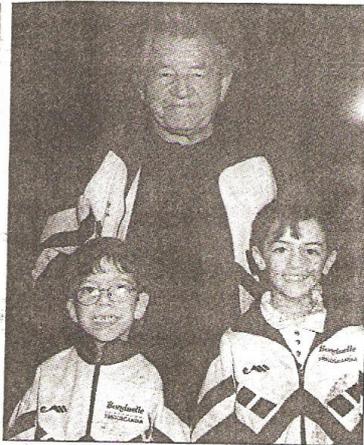
ASSOCIATION FAMILLES
RURALES DE MONCHY -LAGACHE



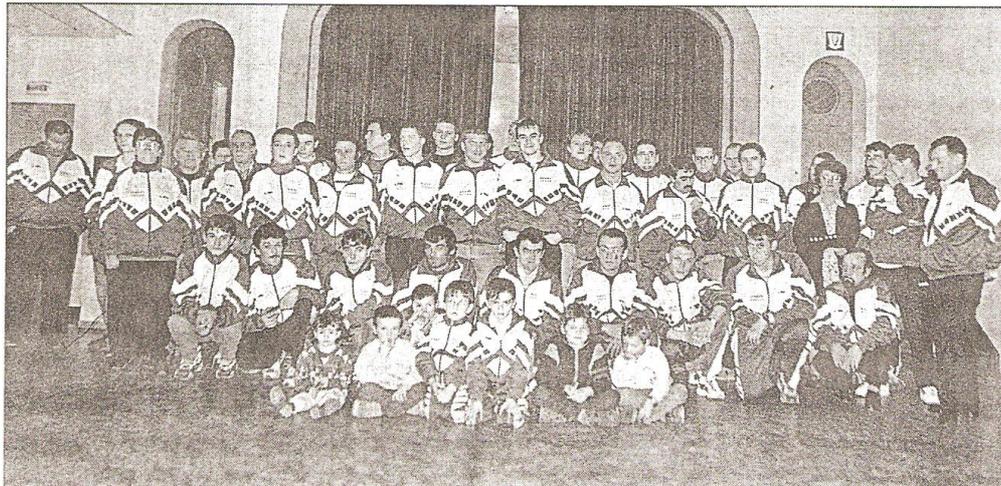
Les « portes ouvertes » permettent de faire connaître la société et de fidéliser les sociétaires.

CP 19/6/99

♦ AMICALE DES 2 ETANGS de MONCHY ♦



■ Aurélien de Andrade 8 ans et Bastien Daudré 6 ans, forment les plus jeunes supporters alors qu'Albert Dekerf lui est le plus anciens. ■



Les footballeurs de l'Olympique ont posé pour la photo souvenir.

CLUB DES SUPPORTERS DE L' O.M.

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 22 FEVRIER 1999**

PRESENTS : A.VALLETTE-M.GOURLIN-Ph.LEVERT-M.RIGAUX-M.DUPARCQ-JF CARBONNAUX-
A.BOROWICKI-J.BOILLEAU-Y.BRESOUS-M.H DUJARDIN-
ABSENTS EXCUSES: J.PRESTEL-G.FOURNIER-J.BOUCHEZ-JB GRU.

1° : COMPTE ADMINISTRATIF de l'ANNEE 1998 :

Total des dépenses de la section de fonctionnement : 1919449.61Frs

Total des recettes de la section de fonctionnement : 2755916.01Frs

Excédent de l'année 1998 : 836466.40frs

Total des dépenses de la section d'investissement : 814533.19Frs

Total des recettes de la section d'Investissement : 229690.46Frs

Déficit de l'année 1998 : 584842.73Frs

Programmes d'investissement 98 non terminés d'où report de la somme de 1437000Frs sur l'exercice 1999.

Approbation et vote à l'unanimité de ce compte administratif 1998.

2° : AFFECTATION DES RESULTATS Selon tableau ci-dessous reprenant les résultats cumulés. Inscription sur le budget 1999 en section de fonctionnement de la somme de 1865494.60Frs . En section d'investissement, inscription de la somme de 663642.89Frs

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 1998 de MONCHY				
	Résultat clôture 97	Part af. Investis. 98	Solde d'exécution 1998	Résultat de clôture 1998
Investissement	-78800.16		-584842.73	-663642.89
Fonctionnement	1771471.25	-78800.16	836466.40	2529137.49
TOTAL	1692671.09	-78800.16	251623.67	1865494.60

2bis : BUDGET 1999:Préparation d'une ébauche de celui-ci sans augmenter les taux d'imposition 1999.Nous attendons les dotations d'état et les diverses contributions (non parvenues à ce jour).

3° : VOTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES EN 1999 : Familles rurales: 5000Frs-
Harmonie Ste Cécile: 3000Frs- Comité de Jumelage : 1000Frs- Judo-Club : 3000Frs-
Olympique de MONCHY Football: 4500Frs- A.L.A.T.:3500Frs- Gymnastique volontaire:
1500Frs - Tennis-Club: 2250Frs- Aînés Ruraux: 2250Frs- A.D.M.R. : 1600Frs - Club des
Archers: 1100Frs- Amicale des 2 étangs : 1650Frs- Section des ACPG-CATM: 1100Frs-
Club des Supporters de l'OM: 500Frs- Sonorisation des Fêtes: 1850Frs- USEP : 300Frs-
Lecture & culture: 200Frs- Coopérative scolaire: 3500Frs- Les papillons blancs: 550Frs-
AS.Recherche/Cancer: 550Frs- Vie libre: 550Frs-Le Souvenir français: 200Frs- La Croix-
Rouge: 600Frs- AS.Valentin HAUY:150Frs- PEP 80: 400Frs-UDAUS: 1000Frs.

4° : VOIRIE 2000 : Demander des devis pour la réfection du chemin de Lanchy & du bout de la rue de l'étang.

5° : PREVISIONS TRAVAUX : Marie-Hélène DUJARDIN demande que la passerelle sur l'Omignon située près du terrain de Tennis soit réparée.

.../...

Pose de gouttières aux vestiaires du Football - Isolation de la pièce servant de vestiaires aux judokas dans le Foyer rural (à la demande du Club). Achat envisagé pour des tables-bancs de pique-nique à installer Terrain de l'Omignon (reconsulter les différents fabricants).

6° : RESEAU INCENDIE : Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la visite effectuée avec le Lieutenant LEPORZ et les agents de la CISE le 20-1-99. Il n'y a pas assez de couverture rue des Bovines ainsi que rue de Tertry près de la Cabourerye (Prévoir un déplacement de poteau et la pose d'un poteau supplémentaire). Prévoir également l'installation d'une citerne au hameau de Flez (à voir avec JB GRU).

TAXE DE CAPITATION 1999 : hausse très importante (129%) pour 1999 due à la départementalisation des corps de pompiers.

7° : MAISONS DU CIL : Accord pour les permis de construire. Les travaux débuteront début Mars.

8° : AUTOROUTE A29 : Un accord a été signé le 19-2-99 d'où nécessité de lever les barrages. Ne pas oublier de faire le point sur l'état des chemins.

9° : TRAITEMENT DES PEUPLERAIES : Nouvelle proposition pour un traitement par hélicoptère à 750Frs/Ha (matériel & produit) pour un passage.

10° : DELIBERATIONS : Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux d'isolation au Foyer rural & d'écoulement des eaux - Garantie sur emprunts PLA CIL - Affectation des résultats 1998 - Tarifs de location du matériel de sonorisation - Cotisation APA 1999 - Taux 1999 de l'indemnité logement instituteurs - Contribution année 1999 SIVOM de PERONNE : 99112.60Frs - Marchés travaux -

11° : DIVERS :

* Assainissement communal : distribution d'un questionnaire dans chaque habitation - réponse souhaitée avant le 15 Mars. Etude réalisée par la SANEP.

* Eclipse du 11 Août 99 : Monsieur le Maire souhaite informer la population de cette éclipse totale visible à MONCHY en fin de matinée.

* RUCHE 1999 : Suite à la mise en vente du local "Mélanie", il y a lieu de trouver un autre emplacement pour la Ruche du mois de Juillet - Préparation et nettoyage des abords du Foyer et travaux à effectuer dans la salle de musique et vestiaires du Judo.

* TERRAIN DE FOOTBALL: Philippe LEVERT demande que l'on ferme l'accès au terrain (mains courantes) afin d'éviter l'entrée de véhicules sur le terrain...

Fin de séance à 22h30

**COMPTE - RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL
MUNICIPAL DU LUNDI 22 MARS 1999.**

PRESENTS : Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-Ph LEVERT-G.FOURNIER Mmes M. GOURLIN -M.H DUJARDIN-
Mrs JF CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-J.BOILLEAU.

Présence de Monsieur G.METTE - Receveur Municipal.

ABSENTS EXCUSES : Mrs M.RIGAUX-M.DUPARCQ & J.BOUCHÉZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Y.BRESOUS-

1°: BUDGET PRIMITIF 1999 & VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS:

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Elle s'élève à la somme de : **4725685Fr**s , dont 1959738Fr affectés à la section d'investissement et 1865494Fr provenant de l'excédent 1998 . Les dépenses sont réparties dans les différents chapitres : Personnel- entretien communal- frais de gestion - contributions intercommunales & départementales - remboursement d'emprunts -charges diverses...

Pour cette année : instauration d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui figurera sur le rôle de taxe d'habitation de chaque administré imposé.

SECTION d'INVESTISSEMENT : Elle s'élève à la somme de : **3727898Fr**s, dont 2871000Fr d'opérations de travaux & 856898frs d'opérations financières. Cela permettra de réaliser les travaux de voirie, entretien des bâtiments communaux , aménagement quartier de la râperie (constructions), différentes études d'aménagement communal
Côté recettes: 962517Fr de subventions , 733643Fr d'opérations financières & 2031738Fr d'opérations d'ordre.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux 1999 compte tenu du fait que les bases d'imposition ont déjà légèrement augmenté (cf tableau ci-dessous). Le Conseil Municipal approuve cette proposition .

Monsieur le Maire rappelle que la Commune ou les élus n'ont pas d'influence sur les bases d'imposition, sauf pour de gros changements qui n'auraient pas été opérés par les Services fiscaux.

Montant des contributions directes : 1862984Fr (Somme correspondant au produit des 4 taxes d'impositions).

En Recettes : Ce produit voté apporte un plus pour la commune en 1999 de : 82281Fr .

En Dépenses : La hausse des contingents obligatoires en 1999 est de 116370Fr dont :

- * Contingent Incendie : + 102370Fr.
- * Contingent aide sociale : + ou - 8000Fr.
- * Participation aux dépenses travaux Collège Béranger PERONNE : +6000Fr.

La différence entre le produit 98 & celui de 99 ne couvre donc pas la hausse des contingents obligatoires.

NOTIFICATION DES BASES & TAUX d'IMPOSITION de MONCHY-LAGACHE						
	Bases données par les Serv.fiscaux 1998	Bases données par les Serv.fiscaux 1999	Taux communaux 1998	Taux communaux 1999	Produit fiscal 1998	Produit fiscal 1999
Taxe Habitation	2160000	2220000	8.75%	8.75%	189000	194250
Foncier Bâti	4614000	4678000	12.03%	12.03%	555064	562763
Foncier non Bâti	621000	629000	29.45%	29.45%	182884	185241
axe Professionnelle	12110000	13060000	7.05%	7.05%	853755	920730
TOTAL	19505000	20587000			1780703	1862984
DIFFERENCE		+ 1082000				+ 82281

Vote à l'unanimité (11 voix) de ce Budget primitif 1999 ainsi que des taux d'impositions 1999.

2°: DELIBERATIONS :

- * Contribution SIVOM de HAM 1999: 223043.94FrS & modifications de la compétence " Voirie".
- * Convention entre la SICAE & la Commune pour l'implantation d'un transformateur au carrefour de la rue de la râperie & de la Grande rue.
- * Pose de poteaux d'éclairage au stade - travail réalisé par la SICAE pour 3618FrS-.

3°: QUESTIONS DIVERSES :

TERRAIN RAPERIE : début des travaux de construction par l'entreprise DEGRYSE . Remise des clés prévue en Décembre 1999.

JOURNEE PROPRE : fixée au SAMEDI 17 AVRIL avec également un ramassage de médicaments périmés , vieilles lunettes, radios, cassettes vidéos (dans le cadre d'une action humanitaire) à l'initiative de MH DUJARDIN & J.J ANDRE.

MARATHON du 24-04-99 : organisé par l'Amicale des Maires & Adjoints du Canton comme chaque année. Traversée de la Commune en fin de matinée.

REUNIONS DE COMMISSIONS : le 06 / 04 : peupleraies -fleurissement.
le 15 / 04 : Urbanisme .

OMIGNON 2000 en Fête : Prochaine réunion au Foyer Rural le 15 AVRIL à 20h30.D'ici là, une boîte à idées sera à la disposition de tous en Mairie.

Fin de séance à 22h30.

COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 MAI 1999

PRESENTS : A. VALLETTE - M. GOURLIN - J. PRESTEL - Ph. LEVERT - G. FOURNIER - M. RIGAUX - M. DUPARCQ - A. BOROWICKI - JF. CARBONNAUX - J. BOUCHEZ - Y. BRESOUS - MH. DUJARDIN - JB. GRU.

ABSENT EXCUSE : J. BOILLEAU. SECRETAIRE DE SEANCE : Y. BRESOUS.

1° : PROJETS VUS EN COMMISSIONS URBANISME & VOIRIE :

*Achat de tables & bancs de pique-nique (5547.60FrS TTC) et installation sur le terrain de l'Omignon.

*Paratonnerre : devis des Ets HUCHEZ pour 35199.52FrS TTC (incluant un coffret parafoudre). Possibilité d'obtenir une subvention du C.Général de 30% du montant HT. Reprise de trois vieux cadrans .

* Extension de la Mairie : dossier non retenu au titre de la DGE 1999 , report des travaux d'une année . Problème au niveau de la rampe d'accès pour handicapés(à revoir avec l'architecte).

Etude d'un déplacement de la cabine téléphonique devant la Mairie avec installation d'une cabine murale avec abat-son : prestation gratuite si suppression de la cabine de Méréaucourt (moins utilisée) et payante (6899FrS TTC) en cas de maintien des deux cabines. Dossier à revoir.

*Achat de bacs à fleurs : plusieurs possibilités, mais préférence pour des bacs en rondins (plus esthétiques).

*Modifications des réseaux par la SICAE & pose d'un nouveau transformateur près de la Râperie. Suppression des lignes à haute tension (étang- terrain Omignon-rue de Tertry).

*Etudes Cabinet ASTELLE "Germeoir de la CNSR": La partie haute est rasée par la CNSR. Devis d'environ 1800000FrS pour remettre en état la partie restante et la transformer en salle de judo -ping-pong-soirées dansantes.... Coût très élevé (car achat en plus), à revoir.

* Foyer Rural : aménagement des abords par les employés communaux, si le local "Chez Mélanie" est vendu, il faudra que le Centre aéré fonctionne au Foyer en Juillet. Travaux prévus: régulation du chauffage central (4821.48FrS) et isolation de la salle servant de vestiaires au Judo-Club (7411.50FrS)-attendre les subventions .
A l'étude également la pose d'un appareil coupe-son, afin d'éviter la gêne occasionnée aux riverains par une musique trop forte, ainsi que celle d'un groom sur la porte d'entrée. Discussion quant au problème des nuisances causées par les personnes quittant le Foyer tôt le matin ainsi que par ceux qui font du bruit devant le Foyer.

*Constructions Râperie : les travaux avancent. Réunion de chantier chaque mercredi après-midi. La DDE a pris du retard pour le VRD . Son coût très élevé a suscité un refus de la part du Conseil Général. Dossier à revoir avec les Services de l'Equipement.

*Peupleraies : Remplacement gratuit de 25 arbres par Mr DETOLLENAERE (arbres abimés chemin de l'Etang). Discussion quant au traitement possible par hélicoptère -coût d'environ 600FrS l'hectare- pour 20 à 22 hectares à traiter.

*Aménagement Centre Bourg : Les architectes ont présenté un dossier chiffré (mais tout n'est pas encore repris) . Coût 3500000FrS - travaux pouvant être réalisés en plusieurs tranches :
1ère tranche : Rue des Bovines avec parking + Terrain de l'Omignon.
2ème tranche : Grand'Place & abords - réalisation de parking devant la Mairie..
3ème tranche : Tour de l'Eglise.
Belle réalisation avec matériaux adaptés à la région .

2ème tranche : Grand'Place & abords - réalisation de parking devant la Mairie..
3ème tranche : Tour de l'Eglise.
Belle réalisation avec matériaux adaptés à la région .

Le dossier sera monté pour Septembre et il sera alors possible de délibérer sur le montant des travaux et les subventions accordées.

Une réunion avec le Cabinet paysagiste est prévue le **JEUDI 08 JUILLET à 18h00** (présence de tous les Conseillers)

2° : ELECTIONS EUROPEENNES DU 13 JUIN 99 : Etablissement des différents tours de garde pour la tenue du bureau de vote car ouverture de 8h00 à 22h00. Nécessité de demander des bénévoles parmi les électeurs de la Commune. Il sera demandé à des jeunes électeurs de MONCHY-LAGACHE si ils veulent venir tenir le bureau de vote en compagnie des Conseillers municipaux.

3° : FETE LOCALE DE LA ST PIERRE 99 :

Le Samedi 26 midi : l'ALAT propose un Méchoui suivi d'un après-midi récréatif (si assez d'inscriptions). Le soir, Concert donné par l'Harmonie MONCHY-MOISLAINS au Foyer à 21h00.

Le Dimanche 27 de 15h30 à 17h30 : Spectacle "Le Tour du Monde & Ballet russe" proposé par l'Ensemble Folklore & Variétés de Picardie" de ST QUENTIN - Coût 5700Frs.

Lundi 28 à 17h30 : Distribution de tickets de manèges aux enfants de MONCHY.

4° : QUESTIONS DIVERSES :

***ECLIPSE DU 11 Août** : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une conférence, à la portée des enfants, aura lieu au Foyer rural **Lundi 17 Mai de 14h30 à 16h00** . Les scolaires des CE2 au CM2 des villages limitrophes sont tous conviés ainsi que les parents intéressés. Accord du conseil pour l'achat de 300 paires de lunettes à 2frs (une par foyer). Un camp d'ados organisé par la MSA séjournera à MONCHY du 06 au 13 Août au moment de l'éclipse (possibilité d'associer des jeunes de MONCHY à leurs débats).

***ELECTIONS M.S.A.** : Elles auront lieu le Mercredi 27 Octobre en Mairie. Bureau de vote à prévoir.

***ILLUMINATIONS -FETES** : Réunion le 28 Mai à 17h30 à Tincourt-Boucly organisée par la Sicae . Mrs Ph.LEVERT & A.BOROWICKI s'y rendront.

* **INFORMATIQUE** : Notre matériel n'étant pas adapté au passage à l'an 2000, il y a lieu de changer le PC. Devis de PERONNE-BUREAU : 6271.20Frs TTC. Accord du Conseil. Avec l'accord de Mr le Maire de DEVISE notre convention informatique sera révisée.

***DELIBERATIONS** : \$ Contrat SOFCAP - \$ Rattachement à la Trésorerie de HAM - \$ Décision modificative budgétaire pour acquisition matériel informatique - \$ Achat de tickets de manèges. \$ VRD & cautionnement constructions Râperie.

* **NUISANCES** : Ph.LEVERT demande à Mr le Maire d'intervenir auprès de la Gendarmerie pour que des rondes soient effectuées plus souvent à MONCHY (jeunes saouls et très bruyants dans certains abribus tard le soir).

LEVEE DE SEANCE à 22h00

Aînés Ruraux, Club de l'Omignon.

Déjà le milieu de l'année !

Les activités de notre Club se déroulent comme souhaité. La fréquentation à nos réunions bimensuelles est satisfaisante. L'ambiance est "bon enfant", parties de carte acharnées, jeux de société, discussions, le tout agrémenté d'un petit goûter réconfortant. Parfois, un anniversaire à souhaiter.

Côté animations, voyages en groupe, il faut noter :

dimanche 10 janvier, le repas dansant organisé en commun avec les C.PG-CATM et animé par "Cathy et Jean Michel" de Croix Moligneaux. Une bien belle réussite. Ce moment de convivialité, à la demande de beaucoup, sera renouvelé en janvier 2000.

mercredi 12 mai, la sortie en Baie de Somme, avec visite de la Maison de l'Oiseau et sa démonstration, très prisée, de vols de rapace de toutes races, voyage en train vapeur du Crotoy à Saint Valery, pendant lequel les souvenirs du "Tortillard" de notre jeunesse sont remontés à la surface et pour finir la visite de l'Ecomusée où plus de 6000 outils sont mis en situation ou exposés. Dix neuf personnes étaient du voyage.

mardi 8 juin, le voyage "Bien Etre Evasion - Croisière sur l'Oise". Départ de Monchy à 7h30, arrivée à Compiègne à 9 heures. Après un petit tour au centre ville (hors programme), accueil à bord de la péniche "Coche d'eau" autour d'un copieux petit déjeuner, démonstration vente publicitaire, déjeuner croisière pendant deux heures et demi, commentée par le sympathique capitaine, passage de deux écluses. Ensuite visite du jardin du Château Impérial et de la chocolaterie Lachelle. Retour à 19h30. Quarante personnes étaient au rendez vous.

Pour septembre et octobre, deux sorties sont à l'étude.

Notre Club se porte à merveille, nous comptons actuellement 45 adhérents. Nous sommes un grand bateau, nous pouvons encore embarquer les indécis et, ainsi, nous formerons une grande famille fraternelle.

Je profite de cette insertion pour rendre hommage à deux de nos sociétaires récemment disparus.

Marcelle Lampiotti, une de nos plus anciennes adhérentes. Sa disparition va laisser un grand vide dans notre groupe qu'elle fréquentait assidûment, une de nos plus acharnée à la belote. Ses relations avec ses semblables étaient toujours empreintes d'amitié, de douceur et de cordialité. Nous garderons d'elle un fidèle souvenir.

Pierre Caussin, figure marquante de notre village, serviable avec bon coeur. Le jumelage Franco-Allemand fut pour lui, sur la plan de la fraternité, une grande réussite. Nous avons perdu un Grand Ami.

Bonnes vacances à vous tous.

Le Président, Jacques PRESTEL



Sortie du 12 mai 1999

Association des C.PG - CATM - TOE & Veuves

La Section de Monchy Lagache, forte de 44 membres, a terminé ce premier semestre en accompagnant à sa dernière demeure Gérard Cochet, CATM décédé ce samedi 26 juin à l'âge de 62 ans.

La Section de Monchy Lagache a organisé et/ou a participé à plusieurs manifestations.

A Monchy Lagache.

10 janvier : En collaboration avec les Aînés Ruraux du Club de l'Omignon, un repas dansant qui s'est déroulé dans une très grande convivialité et à la satisfaction de tous les participants. L'expérience sera reconduite en l'an 2000. Dès maintenant, réservez nous votre après midi du dimanche 23 janvier. Qu'ici, Conseil Municipal, Artisans, Commerçants et autres généreux donateurs, qui tous ont permis la mise en place de la loterie, soient remerciés. Notre action vers nos oeuvres sociales s'en est trouvée renforcée.

8 mai : Commémoration de la Victoire 1945. Merci à tous ceux qui ont bien voulu se joindre à nous pour ces moments de recueillement, sans oublier les enfants des écoles, la chorale et l'harmonie Ste Cécile.

A l'extérieur.

16 mars : Congrès Cantonal organisé par la Section d'Esmerly Hallon. Notre section y était fortement représentée. André Boulanger, porteur du drapeau de Tertry et membre de notre section, s'est vu remettre la Croix du Combattant. Félicitations à lui.

15 mai : Première journée du Congrès Départemental à Amiens. Un membre de la Section a participé aux travaux de la commission "Communication" et à la séance plénière.

16 mai : Deuxième journée du Congrès Départemental à Flixecourt. Quatre membres de la Section ont su entourer l'un de nos deux drapeaux présent aux différentes manifestations de cette journée, manifestations présidées par le Président National, Jacques Goujat.

Pour le deuxième semestre sont prévues :

A Monchy Lagache.

Mercredi 14 juillet : Participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité.

Jeudi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice.

A l'extérieur.

Samedi 16 octobre - 18h30 : Cérémonie du souvenir -Combats de Tunisie, Maroc et guerre d'Algérie- devant le monument aux morts d'Esmerly Hallon.

A noter que :

André Bujadinovic, notre Président Cantonal, a été réélu au Bureau Départemental. Il oeuvrera notamment dans les commissions "Défense des Droits", "Communications", "Comité de lecture" et "Finances".

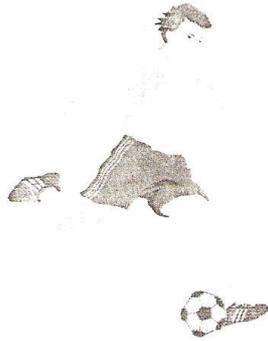
André Borowicki, notre Secrétaire de Section, membre du Bureau Cantonal, a été nommé Délégué Cantonal au Comité Départemental.

Le Président de la Section de Monchy Lagache, André Vallette, leur adresse ses plus vives félicitations et les remercie pour leur dévouement.

Venez nombreux soutenir et encourager nos actions. Merci d'avance.

Bonnes et agréables vacances à vous Toutes et à vous Tous.

Le Bureau, juillet 1999



OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

La saison 98/99 s'achève, le bilan en a été dressé lors de notre assemblée générale du 18 juin dernier.

S'il est moins bon que celui de la saison dernière, il reste néanmoins satisfaisant, avec le maintien de l'équipe première dans son championnat, et la quatrième place pour l'équipe réserve, qui a tenu jusqu'au bout, dans un championnat où les forfaits sont nombreux.

Pour les moins de 17 ans, un bon début de championnat (1^{er} en 1^{ère} phase) les a conduit vers plus d'adversité en 2^{ème} phase, le tout assorti d'un effectif un peu juste les a menés à l'avant dernière place de leur groupe.

Pour nos plus jeunes, les benjamins, félicitations à tous ainsi qu'à leurs parents, pour leur assiduité aux matches et aux entraînements.

Les activités extra-sportives ont connu de bons succès sauf en ce qui concerne notre repas de novembre où seules 60 personnes avaient répondu présent.

Procédons maintenant aux remerciements d'usage ; aux joueurs, aux dirigeants, aux entraîneurs, aux parents, au club des supporters et aux fidèles amis du club. Merci également à Mme et M. André-Bouthors pour leur aide. Merci à nos deux arbitres, à Christiane pour l'entretien des équipements, à la municipalité, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'intéressent à la vie du club.

La saison prochaine reprendra dès la fin de l'été, et pour que les équipes jeunes puissent bien évoluer quelques nouvelles recrues seraient les bienvenues (enfants de 87 à 90 et de 82 à 85) faites le savoir autour de vous !

**BONNES VACANCES A TOUS ET RENDEZ-VOUS
POUR LA SAISON 99/2000 .**



CLUB DES SUPPORTERS DE L'OLYMPIQUE

Comme nous l'avions promis, au mois de Mai, nous avons remis un survêtement aux joueurs et dirigeants du Club lors d'une cérémonie à laquelle étaient présents : Mr J.BOITEL -Conseiller général-, Mr A.VALLETTE -Maire-, Mr Ph.LEVERT-Président du Club de football, ainsi que les généreux donateurs : M.N & J.MAYEUX du Café du Carrefour , les Ets FRIGOSCANDIA, les Ets BONDUELLE et la SARL Philippe CHASSAGNOUX.



Au mois de Juin, nous avons remis aux jeunes pousses du Club (benjamins & débutants) un ballon et un challenge pour les remercier de leur persévérance au cours de la saison qui vient de se terminer.



Le repas dansant que nous avons organisé au mois de Mars a connu un vif succès. Quelques 120 convives vinrent manger et danser dans une bonne ambiance. Nous les en remercions et les invitons à revenir l'an prochain.

Succès également pour notre Réderie du 09 Mai avec marché aux fleurs , en grande partie grâce au soleil .

RAPPEL DE NOS FUTURES MANIFESTATIONS :

* **Samedi 25 Juillet** : Concours de pétanque au Terrain de l'omignon, avec cette année une récompense à la première équipe de MONCHY et une récompense à la première équipe féminine.

* **SAMEDI 09 Octobre** : Concours de belote au Foyer rural.

Nous remercions Mr le Maire et le Conseil municipal pour la subvention accordée au Club cette année.

Le Bureau.



LE CLUB DES ARCHERS DE MONCHY - LAGACHE

remercie les habitants qui oeuvrent lors de ses manifestations, en particulier par le prêt de terrains.

RESULTAT :

* Eric LANDRY est champion de Picardie et il représentera cette région à l'Open de France en Savoie au mois d'Octobre.

Nous lui souhaitons bonne chance !

PROJET :

* Organiser un Concours sur 42 cibles (concours départemental) : moyenne 150 tireurs.

* Organiser un concours en 3D (cibles animalières en grandeur nature).

Encore merci à tous.

Le Président : E.LANDRY.

Tennis Club de Monchy-Lagache



Stages de tennis

Ouverts à TOUS

Du 26 au 30 juillet
Et 2^{ème} quinzaine d'Août
Pour filles / garçons de 6 à 18 ans.
1h30/jour pendant 5 jours
150 F/la semaine
prêt de raquettes possible

Inscriptions : 03.22.85.65.07
Ou 03.22.85.61.84

Rappel des cotisations pour l'année : licence et assurances comprises.

Jeunes	-18 ans	90F
Adultes	1 ^{er} personne	260F
	2 ^{ème} personne	220F
	3 ^{ème} personne	180F

Ticket horaire 20 Frs auprès de : Charcuterie Fournier ou des responsables.

Bon Tennis à TOUS !!!

Le Bureau.

L'AMICALE DES 2 ETANGS Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Association s'est déroulée le vendredi 22 janvier. Les trois rapports -moral, activités et financier- ont été approuvés à l'unanimité. Le troisième tiers sortant -Trésorier (J. Auguet), Trésorier Adjoint (D. Renard) et 1er Secrétaire Adjoint (J. Benoist)- a été reconduit. Le 1er Vice Président -Patrick Oziol- démissionnaire (déménagement) a été remplacé par Gérard Leplard.

D'autre part le bureau s'est renforcé de trois nouveaux membres,

- Maurice Montereau, responsable "Concours"
- Lucien Blondel, responsable de la surveillance et des contrôles
- Lucien Réglain, responsable de l'entretien des abords.

Bienvenue à eux.

La saison 99 s'annonce bien. L'empoissonnement 99 du 03 décembre a été réussi. L'alevinage est conséquent, cela se vérifie chaque jour. La vente des "Cartes à l'étang" retrouve le rythme de l'année 97. L'année 1998 ne sera, bientôt, plus qu'un mauvais souvenir.

Lors du "Marathon de la Pêche" du dimanche 14 mars, les étangs ont vu à l'oeuvre, 30 équipes de deux pêcheurs. Une bien belle réussite, 2.841 prises pour 48.860 grammes et 63.065 points.

Le 02 mai, trente "fines gaules" étaient à l'affût pour essayer de prendre l'une des 120 truites mises à l'eau dans le petit étang.

La pluie et le froid s'étant invités, les "Journées Nationales de la Pêche" des 05 & 06 juin n'ont pas recueilli le succès escompté. A ce jour, quelques truites encore, sur les 160 mises à l'eau, continuent de narguer nos plus fidèles pêcheurs.

Pour le deuxième semestre, quelques dates sont à retenir.

Dimanche 11 juillet. Concours de pêche dans les deux étangs, individuel le matin et par équipe de deux pêcheurs l'après midi. Timbre piscicole obligatoire, récompense pour tous.

Mercredi 14 juillet. Fête des Associations aux côtés de la Municipalité avec une exposition de photos.

Mercredi 21 juillet. Journée de la "Ruche" autour du petit étang.

Samedi 21 août, en après midi. Concours "Jeunes", avec un classement pour les moins de 16 ans au 01/01/99 et un autre pour les 16/20 ans. Pour ces derniers, le timbre piscicole est malheureusement obligatoire. Récompense pour tous.

Première quinzaine de décembre. Empoisonnement 2000 et fermeture de la pêche dans les étangs jusqu'au 15 janvier.

Les cartes de pêche à l'étang -année et journée-, sont en vente au CAFE DES SPORTS.

Grand merci au Conseil Municipal, son Maire, aux Artisans et aux Commerçants pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent.

Que les étangs communaux soient un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Monchysois amis de la nature, pêcheurs ou non.

BONNES VACANCES à tous les lecteurs de ce "NOTRE VILLAGE" no 66.

Le Président, A. BUJADINOVIC
Juillet 1999

Comité de Jumelage

Il est des occasions où les mots ne viennent pas facilement, où seul le silence paraît assez respectueux, assez cohérent avec l'intensité des sentiments ressentis. Monsieur Pierre CAUSSIN n'est plus. Il s'est éteint le 23 Mai après avoir lutté avec beaucoup de courage contre la maladie. Cette nouvelle nous a tous terriblement attristés.

Créateur de notre Comité de Jumelage MONCHY-DUNZWEILER, il avait déjà par ailleurs beaucoup œuvré pour le rapprochement et l'amitié entre les peuples. Aidé en cela par Monsieur GRU, puis par Madame BONDUELLE, il avait tenu notre association à bout de bras grâce à son dynamisme, son sens de la convivialité et sa bonne humeur. Jumeleur de la première heure, je puis témoigner, par exemple, de réceptions joyeuses et très bien organisées, de voyages effectués dans la gaieté et de cours de langue allemande studieux mais à l'ambiance tellement sympathique...

Depuis 1995 où il m'avait invité à le remplacer, je ne manquais pas de lui demander conseil, et c'est avec une gentillesse extrême qu'il me recevait chez lui, avec son épouse qu'il ne manquait d'ailleurs pas d'associer toujours à sa réussite et à son bonheur.

Cette année encore, à l'occasion de notre déplacement des 15&16 Mai, il m'avait fait le porteur d'un message d'amitié et d'un bouquet de fleurs à l'intention de Monsieur et Madame Théo WAGNER, ses amis.

Lors des discours d'au revoir, à titre tout à fait officiel, Monsieur WAGNER, maire de DUNZWEILER, me remettait 3 exemplaires de la « CHRONIQUE DE DUNZWEILER – 1247-1997 », dans laquelle un chapitre est entièrement consacré au Jumelage DUNZWEILER- MONCHY-LAGACHE et ses temps forts, preuve de l'importance que revêt celui-ci dans le cœur de nos amis allemands : les deux premiers pour Messieurs CAUSSIN et VALLETTE, le troisième pour le président actuel. Ce geste marquait la dernière réception de Monsieur WAGNER en tant que maire, (mais pas en tant que jumeleur, nous a-t-il assuré) et soulignait donc pratiquement 15 ans d'amitié entre ces hommes et entre nos villages.

J'ai eu la joie de remettre cet ouvrage magnifique, dédié par son ami, à Monsieur CAUSSIN, le 19 Mai. Ce qui constitue, en quelque sorte, un très bel hommage à l'œuvre qu'il avait entreprise, l'a beaucoup touché...

Homme digne, courtois, affable, aimant plaisanter, il a su ce jour-là encore, malgré la fatigue et la souffrance, se montrer un homme droit.

Qu'il me soit permis, au nom de tous ses amis jumeleurs, de m'incliner devant sa mémoire et d'assurer son épouse de notre profonde affection.

Le Président
Y.BRESOUS



ASSOCIATION LOISIRS- ANIMATIONS-TOURISME

Nous remercions les 22 personnes qui ont répondu à l'invitation lancée pour le Méchoui prévu le Samedi 26 Juin . Malheureusement, celui-ci n'a pu avoir lieu, vous en comprendrez la raison!!!

Nous regrettons que, quelque soit la manifestation organisée, très peu de personnes répondent présent . Nous avons pourtant essayé tous les styles (danse, voyages, tournois, repas...). Que souhaitez-vous????

Résultats du tournoi de Ping-Pong du 12 Juin :

Catégorie - de 12 ans : 06 inscrits - Vainqueur Julien BOUCHEZ.
Catégorie de 12 à 16 ans : 10 inscrits . Vainqueur Arnaud BOULAND.
Catégorie adulte : 12 inscrits - Vainqueur Jean-Paul DODRE.

Là encore, nous avons de moins en moins de participants.

Pour le deuxième semestre 99 l'Association vous propose :

* DIMANCHE 29 AOÛT : Les Ruralies à BACQUENCOURT . Entraînez-vous bien!!!

Une réunion aura lieu mi-juillet pour préparer l'organisation de cette journée.

Sans oublier, bien sûr, la préparation du Son & Lumière prévu pour Mai 2000 et pour lequel nous avons besoin de figurants et de bénévoles prêts à nous aider .

Le Bureau .

L'A.D.M.R. ET SON ACTION PREVENTIVE

Vous avez 60 ans...et plus, beaucoup plus...vos douleurs vous handicapent dans votre vie de tous les jours : certains travaux deviennent pénibles: lavage des carreaux, des sols, le repassage, le lit et retourner le matelas....N'attendez-pas, faites appel à nos aides-ménagères, ne serait-ce que deux heures par semaine ou tous les 15 jours. Votre Caisse de retraite a créé ce service pour vous venir en aide et que vous puissiez rester chez vous le plus longtemps possible, n'attendez pas le dernier moment.

Quelle joie de vivre dans une maison propre et ordonnée et quelle joie de pouvoir échanger et discuter avec une aide attentive à vous satisfaire : vous serez vite étonné(e) des services qu'elle vous procurera et de l'amitié qu'elle vous apportera.

Vous êtes seul(e) sans famille auprès de vous, la solitude vous angoisse, vous avez besoin d'être rassuré(e), adoptez la télé-alarme, vous serez sécurisé(e) et en liaison permanente avec le réseau attentif au moindre de vos appels.

Sachez aussi que notre service mandataire peut répondre à votre attente, en réalisant fiche de paie mensuelle et déclaration trimestrielle à l'URSSAF pour la salariée de votre choix ,au cas ou vous dépasseriez les conditions d'admission de votre Caisse de retraite.

N'hésitez pas à nous contacter, il n'y a pas de problème sans solution.

TEL: 03-22-85-66-07.

Toute l'Equipe à votre disposition

COLLECTE DE SANG AUX Ets BONDUELLE

Une collecte de sang y aura lieu les :

***Mercredi 18 Août de 10h à 13h & de 14h à 18h**

*** Jeudi 19 Août de 10h à 13h & de 14h à 15h30.**

En cette période de vacances, nous avons plus que jamais besoin de sang dans les hôpitaux, la solidarité de tous aidera le Centre de Transfusion dans sa mission de santé envers les malades, à cette période si difficile de l'été.

Merci par avance à tous les généreux donateurs.



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Si vous rencontrez des groupes de jeunes dans MONCHY , bien encadrés par de sympathiques monos, c'est que le CLSH (pour ceux qui ne le sauraient pas :Centre de Loisirs Sans Hébergement) a ouvert ses portes, pour la 38ième année , le 05 Juillet.

Il fonctionnera tout le mois avec 73 enfants. Nous avons essayé de répondre à leurs aspirations en alliant la découverte de MONCHY et de son environnement, les travaux manuels (pour les jours de pluie), l'expression corporelle, les camps de DEMUIN et de ST QUENTIN, le sport (piscine, cheval,pêche) et les sorties lointaines (train pour AMIENS et visite des Hortillons - train pour MAUBEUGE et visite du Zoo - Ferme d'antan à CREUSE - Château de GUISE...)

Nous essaierons d'apporter à tous la joie de vivre entre amis.
Les jeunes réaliseront pour vous une belle Fête au Foyer Rural le :

SAMEDI 24 Juillet à 20h00.

Ils vous invitent tous et seront heureux de vous y voir nombreux.

Sachez également qu'un Camp pour les adolescents de 13 à 15 ans partira à VILLERS/AUTHIE du 17 au 24 Juillet.

Monsieur & Madame André BONDUELLE nous ont, pendant de nombreuses années, prêté "Mélanie" et nous ont permis de bénéficier de locaux agréables dans un joli cadre de verdure.

Nous voulons leur renouveler notre gratitude et les remercier encore en notre nom, au nom de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal , au nom de tous les enfants et de leurs parents.

Au nom du Bureau : B.DUPARCO

**NOUVEAU
A MONCHY-LAGACHE**



BERTRAND COIFFEUR

FEMMES HOMMES JUNIORS

SUR RENDEZ-VOUS

☎ : 03-22-85-53-91

I.P.N.S

Ouverture le 20 Juin